



The infographic features a dark blue border. On the left is the MaPrimeRénov' logo, which includes a stylized house icon with a green circle inside, the text 'maprimerenov'', and the slogan 'Mieux chez moi, mieux pour la planète'. To the right, a dark blue box contains the text 'Le saviez-vous ?' in white. Below this, it states 'Depuis le 1er janvier 2024, MaPrimeRénov' est divisée en 2 axes :'. This is followed by a bulleted list: '• MaPrimeRénov' Parcours par geste' and '• MaPrimeRénov' Parcours accompagné'. At the bottom right of the infographic are the logos for 'ti energie' (a green house icon with 'ti' and 'nergie' below) and 'Energence' (the agency's logo).

[Lien vers le visuel HD](#)

Comprendre MaPrimeRénov'

MaPrimeRénov' est une aide de l'État qui vous permet de financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement lorsque vous êtes propriétaire.

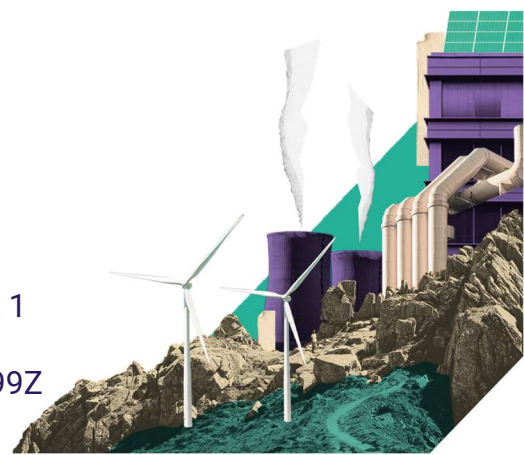
Depuis le 1^{er} janvier 2024, MaPrimeRénov' est divisée en 2 axes :

MaPrimeRénov' Parcours par geste, si vous souhaitez réaliser un ou plusieurs travaux d'isolation, de ventilation, de chauffage... ;

MaPrimeRénov' Parcours accompagné, si vous avez pour projet des travaux de rénovation d'ampleur.

Ces aides financières sont conditionnées selon plusieurs critères. Pour toute information, vous pouvez contacter Tinergie, le service public de la rénovation énergétique du Pays de Brest, au 02 98 33 20 09.

Un dispositif dont l'accueil est assuré par Energence, l'agence Énergie Climat du Pays de Brest



Version longue

Comprendre MaPrimeRénov'

MaPrimeRénov' est une aide de l'État qui vous permet de financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement lorsque vous êtes propriétaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, MaPrimeRénov' est divisé en 2 axes :

MaPrimeRénov' Parcours par geste, si vous souhaitez réaliser un ou plusieurs travaux d'isolation, de ventilation, de chauffage... ;

MaPrimeRénov' Parcours accompagné, si vous avez pour projet des travaux de rénovation d'ampleur.

Quelles sont les dispositions de MaPrimeRénov' Parcours par geste ?

Parmi les prestations éligibles à MaPrimeRénov' Parcours par geste, on trouve :

- des travaux concernant le chauffage et l'eau chaude sanitaire (installation d'une chaudière à alimentation automatique fonctionnant au bois ou autres biomasses, mise en place d'un équipement de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire thermique...);
- l'isolation thermique (isolation des murs en façade ou pignon, isolation des rampants de toiture et plafonds de combles...).

Comment bénéficier de MaPrimeRénov' Parcours accompagné ?

MaPrimeRénov' Parcours accompagné est dédiée aux rénovations d'ampleur. Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, plusieurs critères :

- Avoir recours au dispositif MonAccompagnateurRénov' (MAR). MAR est un organisme agréé qui vous accompagnera tout au long du projet.
- Dans le cadre de l'accompagnement MAR, un audit énergétique est réalisé avant les travaux, afin de justifier le classement énergétique de votre logement.
- Le projet doit comprendre au moins 2 gestes d'isolation thermique au niveau des murs, de la toiture, des sols ou des fenêtres.
- Vos travaux doivent être réalisés par des artisans disposant du label RGE (reconnu garant de l'environnement)



- L'audit énergétique réalisé doit permettre de justifier que votre projet de travaux permet un gain d'au moins deux étiquettes de classe énergétique (de E à C par exemple).

Le montant de l'aide dont vous pouvez bénéficier dépend des ressources de votre ménage et du nombre de classes que votre projet de travaux permet de gagner sur l'étiquette énergétique de votre logement.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation ? Pour toute information, vous pouvez contacter Tinergie, le service public de la rénovation énergétique du Pays de Brest, au 02 98 33 20 09.

Un dispositif dont l'accueil est assuré par Energence, l'agence Énergie Climat du Pays de Brest

